



Communauté de Communes  
de la Plaine du Nord Loiret

**Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret**  
3 rue de l'Avenir  
45480 Bazoches les Gallerandes

## **LISTE DES DÉLIBÉRATIONS**

*Conformément à l'article L2121-25 du Code Général de Collectivités Territoriales*

### **Séance du Conseil Communautaire en date du 11 Juillet 2023**

<b>Numéro de délibération</b>	<b>Objet</b>	<b>Approuvée / Rejetée</b>
C2023-50	Rapport d'activité du SPANC 2022	Approuvée
C2023-51	Création d'un service unifié « Maison de l'Habitat du Nord Loiret »	Approuvée
C2023-52	Autorisations de lancement d'appel d'offres	Approuvée
C2023-53	Admissions en non-valeur	Approuvée
C2023-54	Modification du tableau des effectifs	Approuvée

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA PLAINE DU NORD LOIRET**

L'an deux mil vingt-trois, le 11 juillet, le Conseil Communautaire de la Plaine du Nord Loiret dûment convoqué le 5 juillet 2023, s'est réuni au sein de l'Hôtel Communautaire à Bazoches les Gallerandes sous la présidence de Monsieur Martial BOURGEOIS, Président.

**Membres en exercice : 26**

**Pouvoir(s) : 5**

**Votants : 17**

**Présents :** MM. LIROT Jean-Marc (fondé du pouvoir de D. PRUNET), GRANDEMAIN Michel, CHACHIGNON Alain, CHOFFY Patrick (fondé du pouvoir de V. LEBLOND), ROUSSEAU Pierre, BRISSON Jean-Louis (fondé du pouvoir de C. SANTERRE), BOURGEOIS Martial (fondé du pouvoir de B. LALUCQUE), CHAMBRIN Michel, VILLARD André, MME DECOUX Annick, GAZANGEL Emmanuel (fondée du pouvoir de O. LEBRET), DUPRÉ Céline, RIDEL Nicole, LACOMBE Roselyne, IMBAULT Chantal, BRUCHET Delphine, PETIT Christine.

**Absents excusés :** MM. LEBRET Oliver, THIBAUT Serge, POISSON Bertrand, POINCLOUX Daniel, CHANTEAU Jean-Claude, MALON Stéphane, CHATELAIN Danielle, LEBLOND Valérie, SANTERRE Carole, PRUNET Delphine, MME REGNIEZ Sophie, CAILLETTE Angéline, LALUCQUE Béatrice,

**Secrétaire de séance :** M. ROUSSEAU Pierre

-----  
**Objet : Rapport d'activité du SPANC 2022**  
-----

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article D2224-1,

Vu le rapport annuel du Service Public d'Assainissement Non Collectif de la communauté de communes de la Plaine du Nord Loiret,

Entendu l'exposé du Vice-Président délégué,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

**DECIDE**

- De prendre acte de la présentation et d'approuver le rapport d'activité du SPANC de la Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret pour l'exercice 2022
- D'autoriser le Président ou le vice-président délégué à signer toute pièce et prendre toute mesure se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

A Bazoches-les-Gallerandes, le 11 juillet 2023

**Martial BOURGEOIS**  
*Président*



Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 12/07/2023  
Et de la publication le 12/07/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA PLAINE DU NORD LOIRET**

L'an deux mil vingt-trois, le 11 juillet, le Conseil Communautaire de la Plaine du Nord Loiret dûment convoqué le 5 juillet 2023, s'est réuni au sein de l'Hôtel Communautaire à Bazoches les Gallerandes sous la présidence de Monsieur Martial BOURGEOIS, Président.

**Membres en exercice : 26**

**Pouvoir(s) : 5**

**Votants : 18**

**Présents :** MM. LIROT Jean-Marc (fondé du pouvoir de D. PRUNET), GRANDEMAIN Michel, CHACHIGNON Alain, CHOFFY Patrick (fondé du pouvoir de V. LEBLOND), ROUSSEAU Pierre, BRISSON Jean-Louis (fondé du pouvoir de C. SANTERRE), BOURGEOIS Martial (fondé du pouvoir de B. LALUCQUE), CHAMBRIN Michel, VILLARD André, MME DECOUX Annick, CHATELAIN Danielle, GAZANGEL Emmanuelle (fondée du pouvoir de O. LEBRET), DUPRÉ Céline, RIDEL Nicole, LACOMBE Roselyne, IMBAULT Chantal, BRUCHET Delphine, PETIT Christine.

**Absents excusés :** MM. LEBRET Oliver, THIBAUT Serge, POISSON Bertrand, POINCLOUX Daniel, CHANTEAU Jean-Claude, MALON Stéphane, LEBLOND Valérie, SANTERRE Carole, PRUNET Delphine, MME REGNIEZ Sophie, CAILLETTE Angéline, LALUCQUE Béatrice.

**Secrétaire de séance :** M. ROUSSEAU Pierre

-----  
**Objet : Création d'un service unifié « Maison de l'Habitat du Nord Loiret »**  
-----

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L5111-1, L5111-1-1 (I et II) et R5111-1,  
Vu la délibération n° C2022-82 du 18 Octobre 2022 approuvant le transfert de la compétence « Politique du Logement et du cadre de vie »,  
Vu la délibération n° C2022-83 du 18 Octobre 2022 modifiant l'intérêt communautaire,  
Vu l'arrêté préfectoral en date du 11 avril 2023 approuvant la modification des statuts de la communauté de communes de la Plaine du Nord Loiret,  
Vu le projet de convention portant création d'un service unifié de Maison de l'Habitat du Nord Loiret,  
Entendu l'exposé du Président,  
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

**DECIDE**

- D'approuver la création d'un service unifié « Maison de l'Habitat du Nord Loiret » entre les Communautés de Communes de la Plaine du Nord Loiret, du Pithiverais et du Pithiverais Gâtinais,
- De préciser que le porteur de ce service unifié sera la Communauté de Communes du Pithiverais,
- D'autoriser le Président ou son représentant habilité à signer la convention et toute modification s'y rapportant durant son application.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait certifié conforme

A Bazoches-les-Gallerandes, le 11 juillet 2023  
**Martial BOURGEOIS**  
*Président*

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 12/07/2023  
Et de la publication le 12/07/2023



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA PLAINE DU NORD LOIRET**

L'an deux mil vingt-trois, le 11 juillet, le Conseil Communautaire de la Plaine du Nord Loiret dûment convoqué le 5 juillet 2023, s'est réuni au sein de l'Hôtel Communautaire à Bazoches les Gallerandes sous la présidence de Monsieur Martial BOURGEOIS, Président.

**Membres en exercice : 26**

**Pouvoir(s) : 5**

**Votants : 18**

**Présents :** MM. LIROT Jean-Marc (fondé du pouvoir de D. PRUNET), GRANDEMAIN Michel, CHACHIGNON Alain, CHOFFY Patrick (fondé du pouvoir de V. LEBLOND), ROUSSEAU Pierre, BRISSON Jean-Louis (fondé du pouvoir de C. SANTERRE), BOURGEOIS Martial (fondé du pouvoir de B. LALUCQUE), CHAMBRIN Michel, VILLARD André, MME DECOUX Annick, CHATELAIN Danielle, GAZANGEL Emmanuelle (fondée du pouvoir de O. LEBRET), DUPRÉ Céline, RIDEL Nicole, LACOMBE Roselyne, IMBAULT Chantal, BRUCHET Delphine, PETIT Christine.

**Absents excusés :** MM. LEBRET Oliver, THIBAUT Serge, POISSON Bertrand, POINCLOUX Daniel, CHANTEAU Jean-Claude, MALON Stéphane, LEBLOND Valérie, SANTERRE Carole, PRUNET Delphine, MME REGNIEZ Sophie, CAILLETTE Angéline, LALUCQUE Béatrice.

**Secrétaire de séance :** M. ROUSSEAU Pierre

-----  
**Objet : Autorisations de lancement d'appel d'offres**  
-----

Vu le Code de la Commande Publique,  
Considérant que les marchés de fournitures de denrées alimentaires, d'assurances et de fournitures d'électricité pour les sites inférieurs à 36kva arrivent à échéance à la fin de l'année 2023,  
Considérant la nécessité de renouveler ces marchés,  
Entendu l'exposé du Président,  
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

**DECIDE**

- D'autoriser le Président à lancer des appels d'offres, conformément aux dispositions de la commande publique, relatifs aux fournitures et services suivants :
  - o Denrées alimentaires pour la cuisine centrale
  - o Assurances
  - o Fournitures d'électricité pour les sites inférieurs à 36kva
- D'Autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait certifié conforme

A Bazoches-les-Gallerandes, le 11 juillet 2023

**Martial BOURGEOIS**  
*Président*

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 12/07/2023  
Et de la publication le 12/07/2023

Mention des voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans - sis 28 rue de la Bretonnerie 45057 ORLEANS cedex 1 - dans le délai de deux mois suivant sa publication ou son affichage.  
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA PLAINE DU NORD LOIRET**

L'an deux mil vingt-trois, le 11 juillet, le Conseil Communautaire de la Plaine du Nord Loiret dûment convoqué le 5 juillet 2023, s'est réuni au sein de l'Hôtel Communautaire à Bazoches les Gallerandes sous la présidence de Monsieur Martial BOURGEOIS, Président.

**Membres en exercice : 26**

**Pouvoir(s) : 5**

**Votants : 18**

**Présents :** MM. LIROT Jean-Marc (fondé du pouvoir de D. PRUNET), GRANDEMAIN Michel, CHACHIGNON Alain, CHOFFY Patrick (fondé du pouvoir de V. LEBLOND), ROUSSEAU Pierre, BRISSON Jean-Louis (fondé du pouvoir de C. SANTERRE), BOURGEOIS Martial (fondé du pouvoir de B. LALUCQUE), CHAMBRIN Michel, VILLARD André, MME DECOUX Annick, CHATELAIN Danielle, GAZANGEL Emmanuelle (fondée du pouvoir de O. LEBRET), DUPRÉ Céline, RIDEL Nicole, LACOMBE Roselyne, IMBAULT Chantal, BRUCHET Delphine, PETIT Christine.

**Absents excusés :** MM. LEBRET Oliver, THIBAUT Serge, POISSON Bertrand, POINCLOUX Daniel, CHANTEAU Jean-Claude, MALON Stéphane, LEBLOND Valérie, SANTERRE Carole, PRUNET Delphine, MME REGNIEZ Sophie, CAILLETTE Angéline, LALUCQUE Béatrice.

**Secrétaire de séance :** M. ROUSSEAU Pierre

-----  
**Objet : Admissions en non-valeur**  
-----

Vu l'instruction budgétaire M57,  
Vu la demande d'admission de produits irrécouvrables transmises par le comptable public le 14 Juin 2023 ;  
Entendu l'exposé du Président,  
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

**DECIDE**

- D'accepter l'admission en non valeurs des créances proposées par le comptable public dont le détail est annexé à la présente délibération pour un total de 27.18 € sur le Budget Principal.
- De prélever ces dépenses correspondantes sur les crédits du compte 6541 pour un montant de 27.18 €.
- D'Autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait certifié conforme

A Bazoches-les-Gallerandes, le 11 juillet 2023

**Martial BOURGEOIS**  
**Président**

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 12/07/2023  
Et de la publication le 12/07/2023



Mention des voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans - sis 28 rue de la Bretonnerie 45057 ORLEANS cedex 1 - dans le délai de deux mois suivant sa publication ou son affichage.  
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA PLAINE DU NORD LOIRET**

L'an deux mil vingt-trois, le 11 juillet, le Conseil Communautaire de la Plaine du Nord Loiret dûment convoqué le 5 juillet 2023, s'est réuni au sein de l'Hôtel Communautaire à Bazoches les Gallerandes sous la présidence de Monsieur Martial BOURGEOIS, Président.

**Membres en exercice : 26**

**Pouvoir(s) :5**

**Votants : 18**

**Présents :** MM. LIROT Jean-Marc (fondé du pouvoir de D. PRUNET), GRANDEMAIN Michel, CHACHIGNON Alain, CHOFFY Patrick (fondé du pouvoir de V. LEBLOND), ROUSSEAU Pierre, BRISSON Jean-Louis (fondé du pouvoir de C. SANTERRE), BOURGEOIS Martial (fondé du pouvoir de B. LALUCQUE), CHAMBRIN Michel, VILLARD André, MME DECOUX Annick, CHATELAIN Danielle, GAZANGEL Emmanuelle (fondée du pouvoir de O. LEBRET), DUPRÉ Céline, RIDEL Nicole, LACOMBE Roselyne, IMBAULT Chantal, BRUCHET Delphine, PETIT Christine.

**Absents excusés :** MM. LEBRET Oliver, THIBAUT Serge, POISSON Bertrand, POINCLOUX Daniel, CHANTEAU Jean-Claude, MALON Stéphane, LEBLOND Valérie, SANTERRE Carole, PRUNET Delphine, MME REGNIEZ Sophie, CAILLETTE Angéline, LALUCQUE Béatrice.

**Secrétaire de séance :** M. ROUSSEAU Pierre

-----  
**Objet : Modification du tableau des effectifs**  
-----

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 27 Juin 2023 2023 relative aux créations de poste,

Entendu l'exposé du Président,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

**DECIDE**

- D'approuver la modification du tableau des effectifs comme suit :
  - Création / Suppression de postes :

Grade	Quotité temps de travail	Création / suppression	Date
Adjoint Administratif ppal 1ère classe	Temps plein	Création	01/09/2023
Adjoint Technique ppal 1ère classe	Temps plein	Création	01/09/2023
ATSEM ppal 1ère classe	31/35ème	Création	01/09/2023
Adjoint Administratif Ppal 2ème classe	Temps plein	Création	01/09/2023
Adjoint Administratif Ppal 1ère classe	Temps plein	Création	01/09/2023
Agent de maîtrise ppal	Temps plein	Création	01/10/2023
Adjoint Administratif	Temps plein	Suppression	01/09/2023
Adjoint administratif	Temps plein	Suppression	01/09/2023
Adjoint administratif ppal 2ème classe	Temps plein	Suppression	01/09/2023

**Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret**  
**Séance du 13 juin 2023**  
**Délibération n°C2023-54**

Envoyé en préfecture le 12/07/2023  
Reçu en préfecture le 12/07/2023  
Publié le  
ID : 045-244500542-20230711-C2023\_54-DE



Adjoint technique ppal 2ème classe	Temps plein	Suppression	01/09/2023
ATSEM ppal 2ème classe	31/35ème	Suppression	01/09/2023
Adjoint technique	9/35ème	Suppression	01/09/2023

- Modification des postes :

Grade	Quotité actuelle	Quotité au 01/09/2023
Adjoint animation	25/35	32/35
Adjoint animation	31/35	33/35
Adjoint animation	28/35	20/35
Adjoint animation	24/35	29/35
Adjoint animation	32,5/35	26,5/35
Adjoint technique	24/35	17/35
Adjoint technique	30,5/35	25/35
ATSEM	31/35	33/35
ATSEM	33/35	34/35

- D'Autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait certifié conforme

A Bazoches-les-Gallerandes, le 11 juillet 2023

**Martial BOURGEOIS**  
**Président**



Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 12/07/2023  
Et de la publication le 12/07/2023

Mention des voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans - sis 28 rue de la Bretonnerie 45057 ORLEANS cedex 1 - dans le délai de deux mois suivant sa publication ou son affichage.  
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>